Université de Montréal | Faculté des arts et des sciences
École de criminologie

SIP 2085 Police et Sécurité Transnationale
Plan de cours – Hiver 2026
Lundis, de 12 h 30 à 15 h 30
pavillon Jean Brillant

Enseignant	Valentin Pereda, professeur adjoint Courriel : valentin.pereda@umontreal.ca
Heures de disponibilité	Mercredis de 14 h à 15 h Bureau : C-4111, Pavillon Lionel Groulx

Pour connaître les dates importantes du trimestre (modification, abandon, etc.), consultez le calendrier des études au https://tinyurl.com/bdh2d84z

Une version électronique de ce plan de cours est disponible sur internet. On peut y accéder par la page d'accueil de l'école de criminologie (www.crim.umontreal.ca). Veuillez cependant noter que les informations qui suivent peuvent faire l'objet de modifications au cours du trimestre. Le cas échéant, le professeur vous avisera en classe ou, s'il y a lieu, au moyen du calendrier affiché sur le site StudiUM du cours.

1. Introduction

L'accentuation de la globalisation observée ces dernières décennies a révélé à quel point la protection des citoyens, des biens et de l'information ne se joue plus strictement à l'intérieur du territoire et s'opère désormais aussi largement dans la sphère internationale et transnationale. Qu'il s'agisse de la lutte contre le terrorisme, la cybercriminalité, le crime organisé transnational, ou encore la reconstruction de sociétés ravagées par des conflits armés, les missions « hors les frontières » de la police constituent désormais une réalité incontournable du travail policier. Pourtant, la transnationalisation de la police n'est pas un phénomène récent, et il suffit de se rappeler les services d'ordres déployés par les grands empires coloniaux, ou encore, plus récemment, la mise sur pied d'Interpol, en 1923, ou la lutte globale contre le terrorisme, depuis 2001.

2. Objectif général du cours

Dans le cadre de ce cours, la police, ou sécurité transnationale, s'envisagent comme l'ensemble des activités qui transcendent et traversent les frontières nationales, menées par une ou plusieurs institutions publiques, privées et/ou hybrides, fonctionnant en réseau ou non, et visant à assurer la sécurité publique, maintenir l'ordre et appliquer la loi. Ce réseau dispose d'une relative autonomie vis-à-vis des gouvernements nationaux, soit en opérant au-delà de ceux-ci – en étant mobilisé par un regroupement d'États, ou une communauté politique non étatique, ou supra

étatique (Nations Unies, Union Européenne ou encore l'Organisation des États d'Amérique) – ou en deçà de l'État, c'est-à-dire via des relations transgouvernementales (p. ex : entre services de police directement, sans que l'action en soit déclenchée par un gouvernement en tant que tel).

Ce cours, essentiellement ancré en criminologie et en sociologie de la police, nécessite cependant un intérêt pour les enjeux politiques internationaux et vise à sensibiliser les étudiants aux grandes questions de police et sécurité transnationales, et ce, dans un esprit critique. Il vise à développer des connaissances sur une série de dimensions cruciales des missions policières et de sécurité transfrontalière. En particulier, ce cours s'intéressera aux aspects historiques, légaux, politiques, institutionnels, conceptuels ainsi qu'aux pratiques de sécurité transnationale et à leurs conséquences, notamment en lien avec la question de respect des droits de la personne. À l'issue de ce cours, l'étudiant aura acquis une expertise et un regard critique et éclairé sur les grands enjeux liés à la dimension policière du maintien de l'ordre international.

3. Pédagogie et enseignement

Ce cours de 45 heures et de 3 crédits aura lieu tous les lundis à partir du 12 janvier 2026, de 12h30 à 15h30 en salle B-3315, du pavillon Jean Brillant.

La majorité des séances seront dispensées sous forme d'exposés magistraux assurés par le professeur. Cette approche vise à transmettre les connaissances théoriques et empiriques nécessaires, tout en fournissant un cadre conceptuel essentiel à l'atteinte des objectifs mentionnés précédemment. Les diapositives utilisées lors des cours seront mises à disposition des étudiants. Toutefois, il incombe à chaque étudiant de prendre des notes pendant les séances, car certains concepts et théories fondamentaux, abordés à l'oral, pourraient ne pas figurer dans les diapositives. Par conséquent, **la présence en classe est indispensable à la réussite de ce cours**.

Les étudiants sont encouragés à poser des questions à tout moment et à partager leurs opinions ou expériences personnelles en lien avec le contenu présenté. En raison de ce format interactif, qui favorise les interventions de l'auditoire, il est possible que le calendrier initial des présentations soit légèrement ajusté. Certains thèmes pourraient ainsi être abordés à des dates différentes de celles prévues. Néanmoins, les dates des évaluations – précisées ci-dessous – sont définitives et ne subiront aucune modification.

4. Évaluation

4.1 Barème de notation

Grille de conversion des pourcentages			
Points	Note littérale	Valeur	Pourcentage
4,3	A+	Excellent	90

4 3,7	A A-		85 80
3,3 3 2,7	B+ B B-	Très bon	77 73 70
2,3 2 1,7	C+ C C-	Bon	65 60 67
1,3 1	D+ D	Passable	54 50
0	E	Échec	- 50

4.2 Modalités d'évaluation

Travail évalué	Date	% de la note finale
Examen intra	16 février de 12h30 à 15h30	45%
Examen final	20 avril de 12h30 à 15h30	45%
Participation	Évaluation en continu	10%

4.3 Examens (90%)

Deux examens comptant chacun pour 45% de la note finale auront lieu le **16 février et le 20 avril** 2026 de 12h30 à 15h30. **L'examen intra se déroulera dans le local B-3315, du pavillon Jean Brillant et l'examen final aura lieu, quant à lui, la 20 avril au local B-2245 du pavillon Jean Brillant. Ils porteront à la fois sur la matière vue durant les séances et les lectures obligatoires**.

4.4 Participation (10%)

Tout au long du trimestre, le professeur proposera occasionnellement aux étudiants de participer à des mini-ateliers en présentiel. Ces ateliers, organisés sous forme de jeux de rôle, de discussions en groupes et de critiques de scènes de films ou de documentaires, visent à enrichir l'apprentissage et à favoriser l'interaction. Afin de valider leur participation, les étudiants devront fournir des preuves tangibles de leur engagement dans ces activités, telles que des notes prises pendant les ateliers.

La note de participation sera attribuée sur la base de l'implication dans ces mini-ateliers. Les étudiants ayant participé à l'ensemble des ateliers se verront accorder l'intégralité des points de participation. Étant donné que la participation à ces activités exige la présence en classe, les étudiants absents à un atelier ou ne fournissant pas les preuves requises perdront les points associés à l'activité concernée.

En raison de la nature collective des ateliers, il n'existe pas de modalités de rattrapage pour les absences. Toutefois, un étudiant absent à un atelier pourra toujours obtenir une bonne note de participation en s'assurant de participer activement aux ateliers restants.

5. Lectures obligatoires

Le cours nécessite au moins une lecture obligatoire par séance. Ces lectures constituent matière à examen au même titre que les séances. L'ensemble des textes sera disponible en format PDF sur le site StudiUM du cours. Les étudiants n'ont donc pas de recueil de texte à acheter.

6. Renseignements utiles

Site web de l'École de criminologie : www.crim.umontreal.ca

6.1 Captation visuelle ou sonore des cours

L'enregistrement de ce cours, en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, n'est permis qu'à la seule condition d'en avoir obtenu l'autorisation préalable de la part du professeur. L'autorisation d'enregistrement n'entraîne d'aucune façon la permission de reproduction ou de diffusion sur les médias sociaux ou ailleurs des contenus captés. Ces dernières sont interdites sous toutes formes et en tout temps.

6.2 Révision de l'évaluation (article 9.5 du règlement pédagogique)

Au plus tard 21 jours après l'émission du relevé de notes, l'étudiant(e) qui après vérification d'une modalité d'évaluation a des raisons sérieuses de croire qu'une erreur a été commise à son endroit peut demander la révision de cette modalité en adressant à cette fin une demande écrite et motivée au doyen ou à l'autorité compétente de la faculté responsable du programme auquel il/elle est inscrit. Si le cours relève d'une autre faculté, la demande est acheminée au doyen ou à l'autorité compétente de la faculté responsable du cours.

a) Demande recevable

Si la demande est recevable, le doyen ou l'autorité compétente en informe l'étudiant par écrit et invite immédiatement le professeur à réviser l'évaluation dans un délai qu'il détermine, mais ne dépassant pas 21 jours. La note peut être maintenue, diminuée ou majorée. Le relevé de notes est ajusté en conséquence.

b) Demande non recevable

Si la demande n'est pas recevable, le doyen ou l'autorité compétente en informe l'étudiant par écrit avec motif à l'appui dans les 28 jours suivant la réception de la demande. Si la décision à cette demande demeure insatisfaisante, il existe un processus de demande de révision exceptionnelle (consulter le règlement pédagogique

pour plus d'informations). À noter que l'étudiant doit remplir le formulaire et le remettre au responsable ou au TGDE de son programme.

6.3 Retard dans la remise des travaux (article 9.7b du règlement pédagogique)

Lorsque l'étudiant omet de remettre un travail dans le délai prescrit, le doyen peut fixer un nouveau délai et requérir que la correction du travail soit alors faite en tenant compte du retard. Ce délai ne peut excéder un trimestre. Si, au terme du délai accordé, l'étudiant n'a pas remis son travail, un échec est enregistré pour celui-ci et la note du cours est calculée et inscrite au dossier.

A l'école de criminologie : Les pénalités de retard sont applicables à toutes les évaluations prévues dans ce cours. Toute demande pour reporter la date de remise d'un travail doit être présentée à la responsable du programme. Les travaux remis en retard sans motif valable seront pénalisés de 10 % le premier jour et de 5 % chacun des quatre jours suivants. Le délai ne peut dépasser cinq jours.

6.4 Plagiat et fraude (article 9.10 du règlement pédagogique)

La politique sur le plagiat et la fraude sont applicables à toutes les évaluations prévues dans ce cours. Tous les étudiants.es sont invités à consulter le site web http://www.integrite.umontreal.ca/ et à prendre connaissance du Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants. Plagier peut entraîner un échec, la suspension ou le renvoi de l'Université.

7. Calendrier des rencontres et présentation de la matière

SÉANCE 1 : 12 janvier 2026 | Introduction

Présentation du plan de cours ; modalités d'évaluation ; brève introduction à la police transnationale, police et globalisation.

Lecture obligatoire :

Bowling, Benjamin & James Sheptycki (2009), «Transnational Policing: The Globalization Thesis, A Typology and a Research Agenda», Policing, A Journal of Policy and Practice, 3(2) : 149-160.

SÉANCE 2 : 19 janvier 2026 | La naissance de la police transnationale

Genèse de la police transnationale ; contextes européen et américain; genèse de la «haute» et «basse» police.

Lecture obligatoire :

Deflem, Mathieu (2002), «The Rise of International Policing», in Deflem, Mathieu, Policing the World Society : Historcial Foundations of Police Cooperation. Oxford : Oxford University Press. pp. 45-77

SÉANCE 3 : 26 janvier 2026 | Les conditions de la police transnationale

Rapport entre criminalité et police transnationales ; bureaucratisation et autonomisation des organisations policières; conditions structurelles et motivationnelles de la police transnationale.

Lecture obligatoire :

Deflem, Mathieu (2000), « Bureaucratization and Social Control: Historical Foundations of International Police», Law & Society Review, 34(3), pp. 739-778.

SÉANCE 4 : 2 février 2026 | Les configurations de la police/sécurité transnationale

Cartographier l'objet « police/sécurité transnationale »; police internationale versus transnationale; organisation et gouvernance de la sécurité transnationale; théorie des champs et gouvernance nodale de la sécurité transnationale; «archipels policiers»; cadres normatifs.

Lecture obligatoire :

Bowling, Benjamin & James Sheptycki (2012), «The Global Policing Architecture», in Bowling, Benjamin & James Sheptycki, Global Policing. Londres : Sage Publications, pp. 53-77.

SÉANCE 5 : 9 février 2026 | Aspects légaux et politique(s) de la police transnationale

Cadres normatifs et dimensions juridiques ; les cibles de la police transnationale; théorie des boucs émissaires; représentation et construction de la menace et criminalité organisée.

Lecture obligatoire :

Sheptycki, James (2014), « Réflexion critique sur le crime transnational et les services de police transnationaux», Criminologie, 47(2), pp. 13-34.

SÉANCE 6 : 16 février 2026 | EXAMEN INTRA (local B-3250, du pavillon Jean Brillant) portant sur les séances 1 à 5.

SÉANCE 7 :23 février 2026 | Les acteurs publics de la sécurité transnationale

Une illustration avec la présentation d'Interpol ; Europol et les officiers de liaison, leur fonctionnement et les enjeux qui caractérisent leur fonctionnement.

Lecture obligatoire :

Bigo, D. (2016). Sociology of Transnational Guilds. *International Political Sociology*, *10*(4), 398–416.

SÉANCE 8 : 9 mars 2026 | Surveillance et transnationalisation de l'échange des données

Grands enjeux de la surveillance dans le contexte d'après l'affaire Snowden ; impacts de la surveillance sur la collecte et l'échange des données personnelles à des fins de sécurité.

Lecture obligatoire :

Walsh, P., & Miller, S. (2016). Rethinking 'Five Eyes' security intelligence collection policies and practice post Snowden. *Intelligence and National Security*, *31*(3), 345–368.

SÉANCE 9 :16 mars 2026 | Coopération policière transnationale : pratiques en matière de « basse police »

Modalités de coopération en matière de renseignement ; dimensions politiques et opérationnelles / coopération policière transnationale.

Lecture obligatoire :

Nadelmann, Ethan (1993), «The DEA in Europe: Dealing with Foreign Systems», in Nadelmann, Ethan, Cops Across Borders : The Internationalization of U.S. Criminal Law Enforcement. University Park, P. A. : Pensylvannia State University Press. pp 189-249.

SÉANCE 10 : 23 mars 2026 | Coopération policière transnationale : pratiques en matière de « haute police »

Les pratiques de collecte de renseignement ; effets du pouvoir discrétionnaire de la police ; agences de sécurité et outils juridiques ; lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent, impact sur les droits de la personne.

Lecture obligatoire :

Andreas, Peter & Ethan Nadelmann (2006), «International Crime Control after September 11», in Andreas, Peter & Ethan Nadelmann, Policing the Globe : Criminalization and Crime Control in International Relations. Oxford : Oxford University Press, pp. 189-222.

SÉANCE 11 : 30 mars 2026 | Police transnationale et cyberespace

Défis politiques, juridiques et pratiques en lien à la police et la sécurité des espaces virtuels ; le cyberespace comme intrinsèquement transnational ; dimensions transnationales de la surveillance de l'Internet et enjeux de la régulation du cyberespace.

Lecture obligatoire :

Wall, D. (2022). Cybercrime as a Transnational Criminal Activity. In F. Allum & S. Gilmour (Eds.), The Routledge Handbook of Transnational Organized Crime (2nd ed., pp. 318–336). Routledge.

SÉANCE 12 : 13 avril 2026 | Géopolitique et gestion des frontières

La notion de frontière : physique ; humaine : du mur au visa ; évènements majeurs et sécurisation des frontières; «police à distance»; enjeux sécuritaires liés à la gestion des flux migratoires; technologies de gestion des mobilités.

Lectures obligatoires :

Ceyhan, Ayse (2010), « L'immigration : vers une gestion électronique des « personnes à risque », Réseaux, 159(1), pp. 131-150.

Piazza, Pierre (2010), « Le choix politique du tout biométrique en Europe. Enjeux et problèmes », in Scherrer, Amandine, Emmanuel-Pierre Guittet & Didier Bigo (dirs.), Mobilités sous surveillance : perspectives croisées UE-USA. Montréal, éditions Athéna. pp. 183-200.

SÉANCE 13 : 20 avril 2026 | – EXAMEN FINAL (local B-2245 du pavillon Jean Brillant) portant sur les séances 7 à 12.

8. Bibliographie

Anderson, M. (1989), *Policing the World: Interpol and the Politics of International Police Co- operation*. Oxford: Calrendon Press.

Andreas, Peter (2008), Blue Helmets and Black Markets: *The Business of Survival in the Siege of Sarajevo*. Ithaca, London: Cornell University Press.

Andreas, Peter & Ethan Nadelmann (eds.) (2006), *Policing the Globe: Criminalization and Crime Control in International Relations*. Oxford: Oxford University Press.

Bass, Gary Jonathan (2000), *Stay the hand of Vengeance: The Politics of War Crime Tribunals*. Princeton, N.J.: Princeton University Press.

Bayley, David, H. (2006), *Changing the Guard: Developing Democratic Policing Abroad*. Oxford : OUP.

Bigo, Didier & Pierre Piazza (2009), « Les conséquences humaines de l'échange transnational de données individuelles », *Cultures & Conflits*, n°76, hiver 2009, pp. 7-14.

Bigo, Didier (2005), « La mondialisation de l'(in)sécurité ? Réflexions sur le champ des professionnels de la gestion des inquiétudes et analyse de la transnationalisation des processus d'(in)sécurisation. *Cultures et Conflits*, 58. pp. 53-100 (version papier).

Bigo, Didier (1996), *Polices en réseaux : l'expérience européenne*. Paris: Presses de Science Politique.

Brodeur, Jean-Paul (1983), «High Policing and Low Policing: Remarks About the Policing of Political Activities», *Social Problems*, 30(5): 507-520.

Davis, James R. (2000), *Fortune's Warriors: Private Armies and the New World Order*. Vancouver; Toronto: Douglas & McIntyre.

De Boer, M. (2002), «Towards and Accountability Regime for an Emerging European Police Governance», *Policing and Society*, 12: 275-290.

Deflem, Mathieu (2002), *Policing World Society: Historical Foundations of International Police Cooperation*. Oxford, Oxford University Press.

Deflem, Mathieu (1996), «International Policing in the 19th Century Europe: The Police Union of German States, 1851-1866», *International Criminal Justice Review*, 6: 36-57.

Dupont, Benoît & Samuel Tanner (2009a), «Not Always a Happy Ending: The Organizational Challenges of Deploying and Reintegrating Civilian Police Peacekeepers (a Canadian Perspective) », *Policing and Society*, 19(2), 134-146.

Dupont, Benoît & Samuel Tanner (2009b), «What Happens Before and After: The Organizational and Human Resources Challenges of Deploying Canadian Police Peacekeepers», in Peter Grabosky (Ed.), (2009), *Community Policing and Peacekeeping*, Boca Raton, Londres, New York: CRC Press, Taylor & Francis Group.

Dupont, Benoît ; Peter Grabosky, Clifford Shearing et Samuel Tanner (2007) "La gouvernance de la sécurité dans les États faibles et défaillants », *Champ pénal/Penal Field*, Vol. IV, [En ligne].

Dupont, Benoît (2004), «Security in the Age of Networks», Policing and Society, 14(1): 76-91. Ericson, Richard & Kevin Haggerty (1997), *Policing the Risk Society*. Oxford: Clarendon Press.

Gerspacher, Nadia & Benoît Dupont (2007), «The Nodal Stucture of International Police Cooperation: An Exploration of Transnational Security Networks», *Global Governance*, 13 : 347- 364.

Gerspacher, Nadia (2005), «The Roles of International Police Cooperation Organizations: Beyond Mandates, Toward Unintended Roles», *European Journal of Crime, Criminal Law and Criminal Justice*, 13(3): 413-434.

Goldsmith, Andrew (2009), «It Wasn't Like Normal Policing: Voices of Australian Police Peacekeepers in Operation Serene, Timor Leste, 2006», *Policing & Society*, 19(2), 119-133.

Goldsmith, Andrew & James Sheptycki (eds.) (2007), *Crafting Transnational Policing. Oxford*: Hart. Gregory, Frank (1996), «The United Nations Provision of Policing Services (CIVPOL) within the

Framework of «Peacekeeping» Operations: An Analysis of the Issues», *Policing & Society*, 6(2), 145-161.

Hagan, John (2003), Justice in the Balkans: *Prosecuting War Crimes in the Hague Tribunal*. Chicago and London: The University of Chicago Press.

Keohane, Robert, Peter Haas & Marc Levy (1993), *Institutions for the Earth: Sources and Effective International Environmental Protection*. Cambridge : MIT Press.

Kirshbaum Stanislas, J. (ed.) (2004), Terrorisme et sécurité internationale. Bruxelles : Bruylant. Leman-Langlois, Stéphane et Jean-Paul Brodeur (eds.) (2009), *Terrorisme et antiterrorisme au Canada*. Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal.

Leman-Langlois, Stéphane (2008), « Le terrorisme à caractère religieux au Canada : caractéristiques et évolution de 1973 à 2006 », *Criminologie*, 41(2) : 9-30.

Leman-Langlois, Stéphane (2007), « Le terrorisme et l'antiterrorisme », M. Cusson, B. Dupont et F. Lemieux, *Traité de sécurité intérieure*, Montréal, Hurtubise HMH.

Leman-Langlois, Stéphane et Jean-Paul Brodeur (2005), « Terrorism Old and New », *Police, Practice and Research*, 6(2) : 121-140.

Leman-Langlois, Stéphane (2003), « Rationalité pénale moderne et terrorisme, peut-on contrôler le « méga-crime » à l'aide du système pénal?», D. Casoni et L. Brunet, *Comprendre l'acte terroriste*, Presses de l'Université du Québec, 111-119.

Linden, Rick David Last & Christopher Murphy (2007), «Obstacles on the Road to Peace and Justice: The Role of Civilian Police in Peacekeeping», in Goldsmith, Andrew & James Sheptycki (Eds.), *Crafting Transnational Policing*. Portland : Hart Publishing, pp. 149-175.

Mégie, Antoine (2009), « Le Canada et les normes internationales antiterroristes », in Leman- Langlois, Stéphane & Jean-Paul Brodeur (2009), *Terrorisme et antiterrorisme au Canada*. Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal. pp. 177-204.

Monjardet, Dominique (1996), *Ce que fait la police : sociologie de la force publique*. Paris: La Découverte.

Nadelmann, Ethan (1993), *Cops Across Borders*: The Internationalization of the US Criminal Law Enforcement. Philadelphia, PA: Pennsylvania University State Press.

Passas, Nikos (1999), *Transnational Crime*. Dartmouth; Aldershot; Brookfield USA; Singapore; Sydney: Ashgate.

Perito, Robert (2004), *Where is the Lone Ranger When We Need Him*? Washington D.C.: United States Institute of Peace.

Powell, Walter (1992), «Neither Market Nor Hierarchy : Networks Forms of Organizations», *Research in Organizational Behavior*, 12 : 295-336.

Reichel, Philip (2005), *Handbook of Transnational Crime & Justice*. Thousand Oaks; London; New Delhi: Sage Publications.

Scahill, J. (2007), *Blackwater: The Rise of the World's Most Powerful Mercenary Army*. New York: Serpent's Tail.

Shearing, Clifford & Jennifer Wood (2000), «Reflections on the Governance of Security: A Normative Enquiry», *Police Practice*, 1(4) : 457-476.

Shearing, Clifford and Philip Stenning (1983), «Private Security Implications for Social Control», *Social Problems*, 30: 493.

Sheptycki, James & Ali Wardak (eds.) (2005), *Transnational and Comparative Criminology*. London ; Sydney ; Portland, Oregon : Glasshouse Press.

Sheptycki, James, W. E (2005), *En quête de police transnationale : vers une sociologie de la surveillance à l'ère de la globalisation*. Bruxelles: Larcier; de Boeck. (traduction de Laurent Laniel).

Sheptycki, James (2002), «Accountability Across the Policing Field: Towards a General Cartography of Accountability for Post-Modern Policing», *Policing and Society*, 12: 323-338.

Sheptycki, James (ed.) (2000), *Issues in Transnational Policing*. London : Routledge.

Scherrer, Amandine & Benoît Dupont (2010), « Nœuds ou champs ? Analyse de l'expertise internationale sur la criminalité transnationale organisée et le terrorisme ». *Canadian Journal of Criminology and Criminal Justice*, 52(2), pp. 147-172.

Singer, Peter (2004), *Corporate Warriors: The Rise of the Privatized Military Industry*. Ithaca, London: Cornell University Press.

Smeulers, Alette & Roelof, Haveman (eds.) (2008), *Supranational Criminology: Towards a Criminology of International Crimes*. Antwerp; Oxford; Portland: Intersentia.

Tanner, Samuel & Benoit Dupont (2012), *Maintenir la paix en zones postconflit : les nouveaux visages de la police*. Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal.

Tanner, Samuel (2008) « The Mass Crimes in the Former Yugoslavia : Participation, Punishment and Prevention ? », *Revue Internationale de la Croix-Rouge*, Vol, 90 (870), pp. 273-287.

Walker, Neil (2008), «The Patterns of Transnational Policing», in Newburn, Tim (2008), *Handbook of Policing*, Davon, GB: Willan Publishing: 119-146.

Walker, Neil (2002), «Policing and the Supranational», *Policing and Society*, 12: 307-322.

Willimans, Phil (2001), «Transnational Criminal Networks», in John Arquilla and David Ronfeldt (eds.) (2001), *Networks and Netwars*. Santa Monica, CA: RAND: 61-97.

Williams, Phil (1994), «Transnational Criminal Organisations and International Security», *Survival*, 36(1) : 96-113.

White, Rob (ed.) (2009), *Environmental Crime: A Reader*. Devon, UK: Willan Publishing.

Wood, Jennifer et Benoît Dupont (dir) (2006), *Democracy, Society and the Governance of Security*, Cambridge, Cambridge University Press.